

Orientations

Orientation 3.10.2 Développer l'usage de la marque Parc national de la Vanoise et faire bénéficier les initiatives exemplaires d'un référencement Parc national de la Vanoise

Contexte

[...]

Le référencement constitue un moyen de reconnaissance des efforts des bénéficiaires engagés dans des démarches de progrès. C'est un outil au service de l'économie des hautes vallées.

Enjeux

Cette orientation répond au nouvel enjeu identifié Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire. Mais par sa dimension transversale, elle concerne l'ensemble des autres enjeux.

Lignes directrices de l'orientation

- Valoriser les actions écoresponsables des acteurs du territoire volontaires par l'attribution du référencement Parc national de la Vanoise.
- Définir les critères d'attribution du référencement pour différents secteurs d'activités : agricoles, touristiques, artisanaux, artistiques, culturels, éducatifs, en intégrant l'écoresponsabilité comme critère incontournable.
- Coordonner l'attribution du référencement avec la marque Savoie dans une recherche de complémentarité des dispositifs.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

| Mesures contractuelles (liste non exhaustive) | Rôle de l'établissement public du parc national | Rôle des communes adhérentes | Principaux autres partenaires |
|---|---|------------------------------|-------------------------------|
| 3.10.2.a - Mise en place et animation d'un référencement, notamment pour les cibles suivantes: - entreprises et collectivités engagées dans un management | Initiative, animation, démarches auprès des bénéficiaires potentiels, mise en réseau, promotion de l'offre référencée | | Parcs Nationaux de France |

Orientations

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>environnemental visant une diminution de l'empreinte écologique de leur activité,</p> <p>- établissements faisant la promotion des produits du territoire, structures</p> <p>d'hébergement gérées de façon écoexemplaire,</p> <p>- stations de montagne engagées dans des pratiques durables et respectueuses</p> <p>des patrimoines naturel et culturel,</p> <p>- accompagnateurs en montagne ou guides de haute montagne impliqués sur l'éducation à l'environnement et au développement durable de tous les publics</p> | | | |
| Autres mesures contractuelles contribuant à l'orientation | | | |
| Mesures 3.1.3.n / 3.1.3.d / 3.2.1.c / 3.3.3.a | | | |

Référence ID de l'article : #5004

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 14:23